

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT
de
VALENCIENNES

EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

de la COMMUNE de WASNES AU BAC N° 2024-06-06

L'an deux mil vingt-quatre, le 06 septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de WASNES AU BAC s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme AVE Maire, à la suite de la convocation en date du 26 août 2024, affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

DATE DE CONVOCATION : 26 août 2024

Nbre de CONSEILLERS en EXERCICE : 12

PRESENTS (11) : Annie AVE, Sylvain RICHE, Julien CANDELIER, Didier VOORSPOELS, Gérard DESSERY, Dominique TOTH, Laurene CORNET, Thérèse GELDHOF, Marie BETRENCOURT, Joël MARTIN, Patricia BTRENCOURT

ABSENTS EXCUSES (1) : Valérie CHŒUR

Secrétaire de séance : Laurence CORNET

OBJET : REGLEMENT SUR LE PRET DE MATERIEL ET DE VAISSELLE

Madame le Maire rappelle la délibération prise le 21 juin 2022 accordant le prêt gratuit de matériel et de vaisselle aux habitants de Wasnes au Bac, en contrepartie d'une caution de 100 € pour couvrir les éventuelles dégradations.

Afin d'encadrer davantage ce prêt de matériel et de vaisselle, Madame le Maire propose de délibérer sur un règlement d'utilisation de prêt, et de fixer un tarif pour la livraison du matériel, en cas de demande.

Le règlement étant présenté en lecture, le conseil municipal est invité à se prononcer sur son approbation.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, décident, à l'unanimité :

- d'adopter le règlement annexé à la présente délibération,
- de maintenir la caution à 100 €,
- de fixer le prix de la livraison à 15 €, qui sera réglée par chèque à l'ordre du Trésor Public, lors de la réservation

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie Conforme.

Le Maire, Annie AVE

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture le

13/09/2024

Et publication ou notification le

